Autour du Rey
Mai - Juin 2013 N°31 le journal communal
LOUVIE JUZON
VALLÉE D'OSSAU

Les Places des hameaux sont terminées.

Cette fois, ça y est les aménagements envisagés pour créer une place à Pédéhourat sont terminés et ce hameau de Louvie-Juzon a désormais un espace public dédié à la rencontre ainsi qu'à la détente.
Après avoir créé des places de stationnement et une zone utilisable lors de manifestations, après avoir canalisé les excédents d'eau pluviale et recréé l'allée qui existait autrefois, une ère de verdure a été délimitée et aménagée avec une structure de jeu pour les enfants et un banc à l'adresse de celles et ceux qui savent encore prendre un peu de temps pour se poser. Nul doute que ces aménagements participent désormais à rendre ce hameau encore un peu plus paisible et agréable à tout un chacun.

A Pédestarrès, la Place Saint Jean a également été clôturée. Cette clôture n'a été que partiellement installée pour ne pas empêcher les activités qui s'y déroulent tout au long de l'année.

Le mot du Maire

Les doléances portées à notre connaissance par certains et le travail réalisé par Conseil Municipal depuis plusieurs mois portent leurs fruits.
Les réclamations relayées au Syndicat d'Eau consécutives à un manque de pression dans plusieurs quartiers, ont été entendues. Des modifications de branchement sur le réseau principal, permettront de traiter définitivement ce problème et d'optimiser le service.
Côté alimentation électrique, lors de nos entrevues avec Erdf, nous avons fait part de vos difficultés lors des nombreuses avaries sur le réseau Haute Tension. Erdf a engagé des études et des travaux d'enfouissement sont programmés pour 2013, 2014 et 2015.
En tout état de cause, quel que soit le sujet abordé, la confrontation d'idées nous permettra, j'en suis convaincu, d'améliorer notre bien être au quotidien.

Patrick LABERNADIE

Construction de l'école… c'est parti !

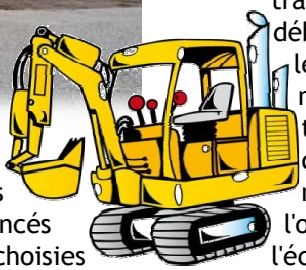

Les plans ont été élaborés depuis longtemps déjà, les appels d'offres ont été lancés et les entreprises ont été choisies pour la plupart. Les premières réunions ont eu lieu sur place et le terrain a été dégagé de tout ce qui encombrait. Tout était donc prêt pour que les travaux commencent…
Depuis le 23 avril 2013, c'est chose faite ! Les métrages d'abord puis les travaux de terrassement ont débuté sous les yeux écarquillés des enfants de la maternelle qui vont voir sortir de terre leur future école et de quelques curieux qui, s'ils n'auront probablement plus l'occasion de retourner à l'école, pourront toujours fréquenter la Bibliothèque Municipale...

Dépôt d'ordure illicite

Une nouvelle fois, un citoyen peu scrupuleux et peu respectueux est venu vider quelques gravats, ordures, encombrants et autres déchets en contrebas de la route qui mène à l'Administration, en plein cœur d'une zone identifiée comme naturelle et protégée. Un arrêté municipal sera prochainement pris pour interdire et sanctionner ce type de délit et des mesures particulières seront prises pour identifier le ou les auteur(s)...

Comptes-rendus du Conseil Municipal

Séance du 8 mars 2013

• Le Conseil Municipal autorise le maire à signer les marchés et les pièces qui s'y réfèrent, avec les entreprises qu'il propose pour la construction de l'école maternelle.

• Le Centre de Gestion conduira la procédure de marché nécessaire à la souscription des contrats d'assurance groupe mis en place pour garantir la collectivité contre les risques financiers qui lui incombent en application du régime de protection sociale des agents.

• Face à l'accroissement permanent de la fréquentation de la ludothèque et du Relais d'Assistantes Maternelles, le local proposé jusqu'à présent à l'association du Relais des Deux Gaves est devenu trop petit. Les activités seront donc transférées dans les locaux du cabinet Médical après quelques travaux réalisés par la Commune dans les locaux place Camps pour pérenniser l'activité de notre ostéopathe.

• Afin de créer des aires supplémentaires de stationnement et d'agrémenter les abords du CD 35 (route de Lourdes), la Commune va solliciter le Conseil Général pour récupérer cinq délaissés situés sur cet axe.

• Depuis de nombreuses années, aucune démarche administrative n'étant arrivée à terme pour régulariser les bandes de terrains cédées par les propriétaires riverains de la rue du Pic et la rue d'Anglas. La Commune s'engage à mettre un terme à ces situations qui pourraient être dommageables pour tous.

• Le Conseil Municipal de Louvie-Juzon rejoint l'avis du Conseil d'école et se prononce favorable à un passage à la semaine de quatre jours et demi d'école à compter de la rentrée de septembre 2014.

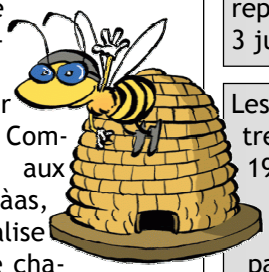

• Afin de pérenniser l'activité apicole sur la Commune et notamment aux lieux-dits de Séris et Làas, une délibération formalise les droits et devoirs de chacun et autorise la signature d'une convention avec les éleveurs renouvelable par tacite reconduction.

Séance du 5 avril 2013

• Le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2012 et approuvé le compte de gestion 2012. Il a ensuite approuvé l'affectation de résultat.

• Le projet de budget pour l'année 2013 a également été voté. Celui-ci s'équilibre à 927 306,00 € en fonctionnement et à 1 422 051,00 € en investissement.

• Le Conseil Municipal a ramené l'augmentation du taux d'imposition pour l'année 2013 à 2 % :

- Taxe d'habitation ..... 17,42 %
- Taxe foncier bâti ..... 9,54 %
- Taxe foncier non bâti ..... 46,18 %
- Taux relais de la taxe professionnelle ..... 31,49 %

• Les travaux d'éclairage public de la place Clémenceau et du lotissement Espalungue sont validés.

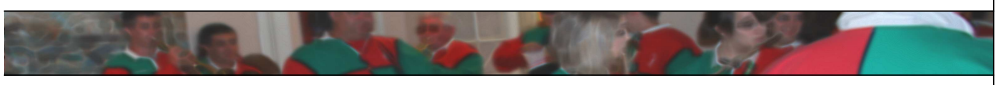

Un enneigement exceptionnel à Jaout

De début janvier à début mai, la neige est tombée en abondance sur les estives de la Commune de Louvie-Juzon comme partout sur la chaîne pyrénéenne. Les épaisseurs du manteau neigeux et la durée de la période d'enneigement ont ainsi atteint des chiffres rarement égalés jusque là… Au col de Jaout, à 1500 m d'altitude, la couche a probablement frisé les 2 m d'épaisseur ! Cette quantité de neige représente une précieuse réserve pour remplir le lac inférieur, dès lors que le dégel sera suffisant. Une dérivation est d'ores et déjà à l'étude pour optimiser les quantités d'eau récupérées.

En ce qui concerne les cabanes, aucun dégât n'est à signaler. Tout va bien !

Commissions...

A l'occasion du 8 mai 2013, la cérémonie au Monument aux Morts se déroulera à partir de 11h.45. Tout le village est invité à participer à cette cérémonie.

L'exposition et les animations relatives à la pelote basque ne pouvant arriver à Louvie-Juzon qu'à l'automne prochain, c'est un nouveau thème qui sera traité à la Bibliothèque Municipale, en lien avec un projet de l'école : "Ma terre, ma couleur", sur le racisme et la différence.

La Commission Animation informe la population que les marchés d'été reprendront à compter du mercredi 3 juillet 2013.

Les jeunes de la Communes nés entre le 1er janvier 1997 et le 1er juin 1997 sont invités à se présenter à la mairie pour être recensés sur les listes militaires en vue de leur participation à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).

Il reste encore des places pour s'inscrire au stage d'initiation aux Techniques Informatiques de Communication organisé par l"Agence Départementale du Numérique du 10 au 12 juin 2013 et du 2 au 3 juillet 2013, à la mairie de Louvie-Juzon. Ne tardez plus, renseignez-vous et inscrivez-vous dès à présent à la mairie.

La Commission écobuage a procédé aux opérations de nettoyage des estives de la Commune. Ainsi, Peyre-Nère, Castet Arrouge, les Coigts, le Rey ont été écobués. Quant à Jaout, la Commission avisera lorsque le manteau blanc aura daigné fondre !

La Commission Information vous informe que le site Internet de la Commune de Louvie-Juzon a été relooké, suite à la nécessité de changer d'hébergeur. La structure et les finalités du site restent inchangés.

Les travaux que la SOBEP propose de réaliser sur le réseau de distribution d'eau potable pour résoudre les insuffisances de pression au robinet dont souffrent certains habitants pourront éventuellement nécessiter, chez quelques particuliers, l'installation d'un réducteur de pression sur leur installation. Ces menus travaux seront aux frais de chacun.

Du côté des associations...

Louvie-Juzon en Fête

Cette année, les Fêtes de Louvie-Juzon débuteront dès le **mardi soir.** Le programme de ces Fêtes sera le suivant :

Mardi 7 mai 2013 : Soirée Pub Quizz à la Tanière à partir de 22 h.

Mercredi 8 mai 2013 : Bal du Comité des Fêtes animé par Numéro Uno au Foyer Rural à partir de 22h.30.

Jeudi 9 mai 2013 :

- 11h. : messe solennelle en l'église de Louvie-Juzon,
- 11h.45 : nouvelle cérémonie au Monument aux Morts à laquelle l'ensemble de la population du village est également invité.
- vers midi : l'apéritif sera offert par le Comité des Fêtes. Celui-ci aura lieu au Foyer Rural.
- 16h. : départ de la course à la montagne,
- 18h. : remise des prix aux participants.
- 19h.30 : Soirée Contes et Fariboles à l'Auberge du Caviste.

Vendredi 10 mai 2013 : Repas à l'attention de tous organisé par les chasseurs.

Samedi 11 mai 2013 :

- 15 h. : Oscar le Clown au Foyer Rural
- 23 h. : Bal du Comité des Fêtes animé par Numéro Uno, au Foyer Rural.

… Tout un programme !

Fête de la Saint-Jean Place Saint-Jean

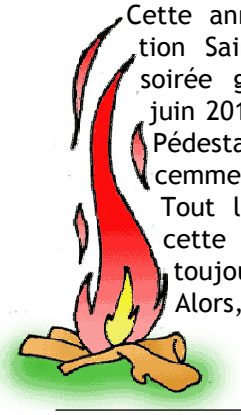

Cette année encore, l'Association Saint Jean organise une soirée grillade le samedi 22 juin 2013 à partir de 20h.30 à Pédestarrès, sur la Place récemment aménagée.

Tout le village est invité à cette soirée champêtre et toujours très conviviale. Alors, n'attendez pas et inscrivez-vous dès maintenant en contactant l'une des personnes suivantes :

- Irène LANOT : 05.59.05.63.58
- Juliette GUILHAMET : 05.59.05.70.37
- Sylvie LASSERRE : 05.59.05.61.49

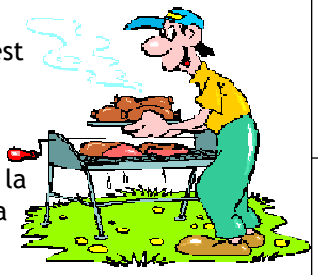

Le prix de la participation est fixé à 18 € par adulte.

En fin de soirée, un feu de la Saint Jean sera allumé.

Repas organisé par les Chasseurs du village

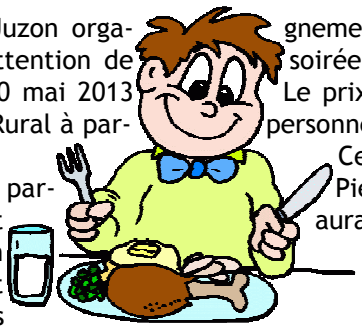

L'ACCA de Louvie-Juzon organise un repas à l'attention de tous, le vendredi 10 mai 2013 à la salle du Foyer Rural à partir de 19h.

Ceux qui désirent y participer, qu'ils soient chasseurs ou non chasseurs, doivent s'inscrire le plus rapidement possible auprès de :

- Guy CLAVERE 05 59 05 72 89 / 06 82 10 37 45
- Thierry MASSOL 05 59 05 76 88 / 06 17 75 51 55
- Michel PEES 05 59 05 79 47 / 06 83 23 97 06

… qui leur donneront tous les renseignements sur l'organisation de cette soirée.

Le prix du repas est fixé à 20 € par personne, tout compris.

Ce repas sera préparé par M Pierre LOUSTALOT de Castet et aura comme menu :

Apéritif
Salade campagnarde
Civet de chevreuil
Rôti de chevreuil - sauce aux champignons
Gratin dauphinois
Fromage
Forêt noire
Café

Soyez nombreux à répondre à cette invitation. Un bon moment assuré !

A l'école...

La Fête de l'école, organisée par les parents d'élèves avec le concours des enseignants, aura lieu de samedi 22 juin prochain au Foyer Rural. Dans un premier temps, des enfants auront le plaisir de présenter les chants et les spectacles qu'ils ont eu à cœur de préparer au cours des dernières semaines de l'année puis, dans un second temps, ils pourront s'adonner aux divers jeux et activités préparés pour eux par les parents dévoués. Venez les applaudir !

Vide grenier Place Camps

Dimanche 5 mai 2013, sur la Place Camps de Louvie-Juzon, l'Association "L'Arche de Noé" qui œuvre à la protection des animaux organisera un vide grenier.

Divers objets d'occasion seront ainsi proposés à la vente ainsi que du linge et des ustensiles de puériculture.

Pour toute information, n'hésitez pas à téléphoner au 06 40 72 63 26.

Venez profiter de cet événement où il y a toujours quelques affaires à faire…

Soirée Cantéra...

Le 20 avril dernier, au bar-tabac-presse Siberchicot, s'est déroulée une soirée Cantéra. Cette soirée était organisée par les chanteurs de Bielle, "Lous de Ayous", en collaboration avec André et Thérèse PARIS.

En présence des chanteurs de Laruns, Bielle, Oloron, Eysus et de tous les passionnés de chants traditionnels béarnais, cette soirée a eu un extraordinaire succès. Il ne fait aucun doute que cette chaleureuse ambiance sera de nouveau d'actualité pour les Fêtes de l'Ascension...

Cinq délaissés à récupérer sur la D 35

Les délaissés sont des portions d'anciennes routes auxquelles s'ajoutent, éventuellement, quelques espaces verts adjacents. Ceux-ci ont été "délaissés" suite à des travaux de voirie qui ont conduit à redessiner le tracé de la route concernée.

Jusqu'à maintenant, ces délaissés étant situés sur une route départementale, ils sont restés des propriétés du Conseil Général. Ce dernier n'en ayant aucune utilité, a proposé à la Commune de récupérer ces espaces pour un euro symbolique.

C'est dans le virage du cimetière des hameaux que se situe le premier et le plus important de ces délaissés.

Le second se situe au-dessus du bourg, à la hauteur du camping. Il accueille actuellement un container à verre qui, à la demande du propriétaire du camping, sera prochainement déplacé afin de respecter la tranquillité des campeurs.

Un autre se trouve au début de la côte de Hont Barrade, au carrefour du chemin qui mène à l'Administration.

Un peu plus bas en-dessous se situe le quatrième de ces délaissés, à la hauteur de la grange de Tarrible.

Enfin, c'est à Pédestarrès qu'est le dernier, entre le virage de chez Moulétine et le pont de l'Estarrézou.

Une délibération a déjà été prise par le Conseil Municipal pour officialiser la demande de rétrocession. Dans un second temps, des travaux de remise en état de ces espaces devront être réalisés par le Conseil Général qui, en aucun cas, ne peut effectuer de telles transactions sans que cette condition préalable soit respectée.

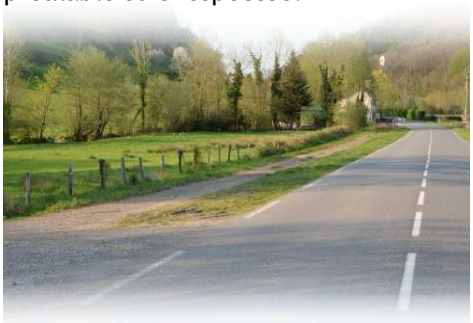

Différentes idées sont d'ores et déjà lancées pour utiliser ces espaces lorsqu'ils seront devenus communaux. Aire de pique-nique ? Parking agrandi à proximité du camping ou du cimetière des hameaux ? Aire dédiée au ramassage scolaire dans des conditions de plus grande sécurité pour les enfants ? Aménagements permettant d'accueillir des containers pour le tri sélectif ?... Rien n'est encore arrêté mais les démarches administratives nécessaires laissent encore bien du temps...

Clin d'œil du temps passé

Séance du 12 mai 1827

Le Conseil Municipal, vu le dossier concernant la demande faite par le sieur Pierre LAGRABETTE du hameau de la Commune dans l'objet d'être autorisé à construire un moulin à scie sur fond et contre son habitation, après avoir examiné cette demande sous les rapports de convenance locale et de l'intérêt des propriétaires riverains et après avoir entendu le rapport des deux commissaires qui se sont rendus sur les lieux, estime qu'il y a lieu d'autoriser le sieur LAGRABETTE à construire le moulin à scie ainsi qu'il en fait la demande.

Réouverture de la déchetterie

Cela faisait plus de deux mois que la déchetterie de Louvie-Juzon était fermée pour des travaux de réhabilitation. Elle a ré ouvert ses portes fin avril. Parmi les modifications, il faut noter la mise en place de garde-corps qui garantissent une plus grande sécurité pour les usagers, la création de trois quais supplémentaires qui accroissent les possibilités de tri et la mise en place d'un sens unique de circulation qui offre un plus grand confort.

Ces travaux ont été réalisés par la C.C.V.O. (Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau).

Heures d'ouverture et coordonnées de la Mairie :

Christine et Laurence vous accueillent de 8h. à 12h. et de 14h. à 17h. les lundis, mercredis et vendredis ; de 8h. à 12h. les mardis et jeudis.

Permanence du Maire :
le vendredi toute la journée.

MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON
Tél. 05 59 05 61 70
Fax 05 59 05 74 56
Email : mairie.louvie@orange.fr
Site : louvie-juzon.fr

Imprimé sur papier 100 % recyclé